



Université d'été des droits de l'homme
SPÉCIALISATION
EN DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

projet pédagogique **2011**

Philosophie générale du programme

L'objectif de la formation est de donner aux participants les outils nécessaires pour oeuvrer à l'avènement d'une culture des droits de l'homme au sein d'une société globale ayant pour but un développement humain durable. (Cf. *Déclaration sur le droit au développement, Préambule, 1986, Déclaration du Millénaire, Préambule, 2001*). Cette culture des droits de la personne humaine se fondera sur un vrai dialogue entre les cultures et les civilisations, car seule une inculturation des droits énoncés dans la Charte des droits de l'homme pourra les rendre vraiment universels.

Partant de la *Charte des droits de l'homme*, la formation met l'accent sur les **droits économiques, sociaux et culturels (DESC)** qui constituent une partie essentielle d'un **développement humain durable**.

Une attention particulière est accordée aux **droits culturels** compris comme « droits à exister » d'une vie proprement humaine. Enfin, rappelant que l'éducation est le moteur de la culture et du développement, le programme confère au **droit à l'éducation** une place essentielle. (Cf. *Déclaration de l'UNESCO sur la diversité culturelle, art. 5*)

La formation intègre le droit au développement et se propose de réfléchir sur les moyens à mettre en oeuvre pour inclure une approche du développement basée sur les droits. Les questions de genre et les discriminations sont abordées de façon transversale.

Lignes générales de la révision 2010¹ :

1. Présentation des modules selon les mécanismes des droits de l'homme
2. Accent plus systématique sur le rôle de la société civile comme appui à chacun de ces mécanismes
3. Les thématiques deviennent des illustrations/exemples du fonctionnement du mécanisme
4. Mettre en place un outil/ un atelier pratique par module
5. Placer l'EPU en module final, comme intégration de tous les autres mécanismes présentés.
6. A la fin de chaque module révision des autres mécanismes et organisations : veiller à replacer toujours la thématique dans le contexte global

¹ Réalisée en fonction des évaluations

Objectifs, compétences et contenus

Objectifs	Compétences
<p>Objectif général Les Objectifs du Développement du Millénaire (ODM) et de l'Éducation pour Tous (EPT) offrent un cadre global pour la protection des droits économiques sociaux et culturels (DESC) et du droit à l'éducation.</p> <p>L'objectif général de la formation dispensée par l'ueDH est de donner aux parties prenantes les outils nécessaires à la mise en place des politiques publiques basées sur les droits (cf HCDH, <i>Les droits de l'homme et la lutte contre la pauvreté. Cadre conceptuel, 2004</i>) .(ABD)</p> <p>La formation vise également à introduire à une culture des droits de la personne humaine fondée sur un vrai dialogue entre les cultures et les civilisations.</p> <p>Objectifs spécifiques pour les parties prenantes, ONG. La formation devrait permettre aux ONG de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre en place des mécanismes indépendants 2. de surveillance des DESC . 3. Participer activement aux réunions internationales relatives aux DESC. 4. Elaborer des Rapports parallèles pour le Comité des DESC. 5. Faire du lobbying en faveur de la ratification du Protocole facultatif au Pacte des DESC. <p>Objectifs spécifiques pour les parties prenantes gouvernementales. La formation devrait permettre aux responsables gouvernementaux de:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Adopter une approche, basée sur les droits des politiques publiques 2. Participer activement aux réunions internationales relatives aux DESC. 3. Mettre en place des mécanismes de suivi des progrès réalisés dans la mise en oeuvre des DESC. 4. Agir au niveau international en faveur de la ratification du Protocole facultatif au Pacte des DESC. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Analyser la complexité de la société internationale. 2. Renforcer les capacités spécifiques nécessaires au suivi des réunions internationales, en particulier savoir saisir la pertinence d'un discours politique, comprendre les enjeux et développer un esprit de synthèse 3. Analyser la situation des pays selon une approche basée sur les droits de l'homme (dh). 4. Analyser les documents internationaux et être capable de les utiliser dans les contextes nationaux et internationaux. 5. Elaborer des stratégies à long terme. 6. Travailler de manière interdisciplinaire. 7. Etre capable de s'exprimer de manière pertinente, oralement, et de rédiger des documents. 8. Savoir chercher et utiliser les ressources des Technologies de l'information et de la communication (TIC) disponibles sur le réseau. 9. Construire et utiliser des indicateurs 10. Renforcer les capacités de négociation avec les autres parties prenantes.

Contenus

1. Les derniers développements des DESC aux Nations Unies, notamment
 - a. les observations générales du Comité des DESC,
 - b. les rapports des Rapporteurs spéciaux sur les DESC
 - c. le Protocole facultatif au Pacte des DESC,
 - d. Les travaux des Groupes de travail en lien avec les DESC
 - e. La jurisprudence des Comités
2. Les Objectifs du Développement du Millénaire (ODM) et de l'Education pour Tous (EPT).
3. L'approche des politiques basée sur les droits (ABD)
4. Les instruments de mesure des droits, notamment les indicateurs
5. La notion de gouvernance et la transformation du rôle de l'État
6. L'expérience directe des mécanismes internationaux des droits de l'homme

Unité I. Formation préalable à distance (120 heures)

Introduction au système international des droits de l'homme. Comprend des éléments d'histoire, une présentation de la Charte des droits de l'homme et des principaux mécanismes internationaux. La formation est validée par un contrôle de connaissances dont la réussite conditionne l'admission définitive aux cours présentiels. (www.cuhd.org).

Objetif pédagogique : Permettre aux participants d'avoir un aperçu global du système international de protection des droits de l'homme :

Unité II (présentielle) (80 heures)

1. Module Introduction. (durée 1 1/2 jour)

- a. Présentation détaillée de l'ensemble de la formation
 - i. Présentation des programmes
 - ii. Présentation des objectifs pédagogiques
 - iii. Présentation des personnes (participants / formateurs)

Objetif : montrer la cohérence du programme, effectuer les présentations

b. *Atelier sur la situation du monde*

c. Révision du système international de protection des droits de l'homme
Révision de l'Unité I (formation à distance) en insistant sur les points essentiels : CDH et Organes de traités

d. Le droit international humanitaire
Présenter la relation entre les droits de l'homme et le diH

2. Module Organes de traités (durée 1 1/2 jour)

- a. *Simulation des travaux du Comité des DESC, avec utilisation du Protocole facultatif sur un cas avec trois groupes : Etat, ONG plaignant, Comité*

Objectif pédagogique : développer les capacités de négociation et d'argumentation, connaissance du fonctionnement de l'organe

- b. *Présentation du site du HCDH (vidéo) Présentation des ressources du site du Haut-Commissariat*

Objectif : initiation à l'utilisation de la principale ressource en lien avec les recherches pour le mémoire et/ou les négociations

3. Module Conseil des droits de l'homme (durée 2 1/2 jours)

- a. Introduction au Conseil. Situation après la révision 2010
b. Les procédures spéciales du Conseil
c. *Présentation du CDH avec la webcam et discussion : prise de décisions / session de vote*

Objectif pédagogique : montrer le déroulement du CDH

- d. Exemple d'une mise en œuvre concrète d'une approche basée sur les droits de l'homme : Le projet IPPE
i. L'approche basée sur les droits
ii. Théorie sur les indicateurs
- e. Les racines de l'universalité des droits de l'homme dans la diversité des cultures (rétablissement de la valeur de la diversité culturelle).
- f. *L'Examen Périodique Universel (EPU) : synthèse de toute la formation Fonctionnement du mécanisme et mise en lumière des interactions entre mécanismes et discussion sur l'apport de la société civile*

4. Module Activités de plaidoyer: (durée 1 jour)

- a. *Atelier : Négociation en vue de la création d'une procédure spéciale. Le cas des droits culturels*

- b. Film **Amazing Grace** (exemple de plaidoyer)

Objectif pédagogique : développer les capacités de négociation et de plaidoyer et prise de conscience des enjeux.

Unité III (durée 1 1/2 jours)

Suivi d'un organe : Conseil des droits de l'homme

- a. *Introduction générale à la session*
- b. *Présentation de l'ordre du jour*
- c. *Observation : remplissage d'une grille de suivi*
- d. *Briefing sur les grilles de suivi*

Unité IV (100 heures)

Phase de recherche (septembre -janvier)

Les participants doivent présenter, dans l'année académique, un mémoire de 20 à 30 pages, sur un sujet des droits de l'homme choisi en accord avec le CUHD et en lien avec le cours.

© Collège universitaire Henry Dunant, 2011